

20 MAI 1974.-

RAISONS LES LA BASSE.- (62)

oooooooooooooooooooo

Heure : 21 h 30

TÉMOINS : Daniel GALET, 10 ans, sa soeur, 13 ans.

Ce soir là, le jeune GALET se trouvait dans sa chambre et s'apprêtait à s'endormir. Le temps était normal. Vers 21 h 30, le jeune garçon se rendit compte que de la lumière filtrait au travers des volets clos de sa chambre, au 1er étage. Mu par la curiosité, il se leva et ouvrit ses volets. Il vit alors, à une distance qui lui semblait proche, un objet ovoïde qui descendait doucement en oscillant, eu plus précisément en feuille morte, et se posa dans un champ situé légèrement à gauche de sa maison. Après s'être stabilisé à quelque distance du sol, l'objet atterrit.

Cet objet possédait un gros phare central et deux autres plus petits situés de chaque côté du premier. Tous trois de couleur jaune éblouissante, étaient dirigés vers le jeune témoin. La luminosité de ces phares était tellement forte qu'il ne put distinguer sur le moment, sur quoi reposait l'objet.

Notre témoin put ainsi observer cet engin pendant près de 5 mn, sans avertir quique ce soit; puis l'objet décolla légèrement à la verticale pour partir ensuite brusquement en oblique tout en produisant un sifflement. Il semble au jeune GALET, que l'objet passa à quelque distance à droite au-dessus de son domicile. A ce moment là, bien que le déplacement de l'objet fut très rapide; il put constater, qu'au dessous se trouvaient 3 pattes munies d'une boule à leur extrémité.

L'observation terminée, le jeune garçon se recoucha et le lendemain sans avoir raconté ce qu'il avait vu à ses parents, alla à la mairie de sa commune pour rapporter son observation. .../....

20 MAI 1974.-

HAISNES LES LA BASSÉE.-(62)

oooooooooooooooooooo

Heure : 23 h

Le témoin qui a demandé l'anonymat a fait l'observation à 23 h à 600 m du lieu d'atterrissage relaté précédemment.

Il voit une énorme boule lumineuse s'approcher très près du sol. Il lui a été impossible de préciser si cette boule s'est posée ou non. Le champ de blé concerné ne porte aucune trace visible. Le quasi-atterrissage est accompagné d'un sifflement assez doux. La couleur de l'objet est comparable à celle d'une source de lumière électrique normale. Puis, cette boule a tenté une première fois de s'élever dans les airs sans y parvenir, car à peine à une vingtaine de mètres de hauteur elle est retombée, c'est alors qu'une forte explosion fut entendue, faisant trembler les vitres des maisons.

Une nouvelle tentative, et la boule s'est de nouveau élevée dans les airs, en provoquant une sorte de bruissement de jet de vapeur. Puis le témoin vit la boule s'immobiliser quelques secondes à une trentaine de mètres, semblant osciller avant de s'éloigner vers le NORD.OUEST en direction d'AUCHY LES MINES. Cela aurait duré près de 40 secondes.

Annexe : Certains téléphones de HAISNES ont sonné une fois (pas aussi longuement qu'un coup normal) au moment de la détonation.

La détonation et le sifflement ont été entendus dans une zone bien délimitée. M. le Pasteur GUEGAIN a lui même entendu la détonation et le sifflement, comparable au bruit des locomotives à vapeur lors qu'elles freinaient. Aucun mur du son n'a été franchi à cette heure. Evaluation de la grandeur de l'objet : 42 m. Des lueurs vives ont été aperçues vers 0 h 30 et 1 h le lendemain, aucun bruit perçu.

ENQUETE DE MM. D. GUEGAIN et VERCAIGNE.

SUITE HAISNES LES LA BASSEE, le 20 MAI 1974.

Il est à noter que la soeur du témoin a également vu l'objet, mais effrayée resta couchée sans poursuivre l'observation. Sa description du phénomène correspondait à celle de son frère.

Prévenus par M. LIEFOGHE (témoin d' HULLUCH - LDLE N° 135) nous nous sommes rendus sur les lieux. Les traces alléguées étaient complètement effacées et seuls des bâtons fichés en terre signalaient leur emplacement. Aucune disposition caractéristique n'a été remarquée. Le relevé a été effectué 10 jours après l'atterrissage, à partir des bouts de bois signalant leur emplacement, donné donc, sous réserves. Les témoignages recueillis font état de traces au nombre de 10, constituées par 3 empreintes circulaires situées en triangle, à l'emplacement de chaque bâton de témoin.

Note annexe : M. Le Pasteur GUEGAIN, domicilié à HAISNES LES LA BASSEE et dont l'arrière de la maison donne sur le lieu de l'atterrissage relate : le plus curieux est que ce lieu d'atterrissage est situé à 200 m de chez moi. Ce soir là à l'heure indiquée, je prenais mon repas en compagnie de mon épouse et d'un invité et faisais face à la fenêtre qui donne sur ce lieu ; je n'ai rien vu, ni lumière, ni lueur...."

Des échantillons ont été prélevés aux fins d'analyse.

Enquête de MM/ DUFRENNE, VERCAIGNE, WEMBCKE et GUEGAIN.